

LA GAULE NANTAISE
1 rue Traversière – 44300 NANTES
Association régie par la Loi du 1^{er} juillet 1901 et le Décret du 16 août 1901

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU 28 NOVEMBRE 2015**

L'an 2015, le 28 novembre,
à 9 heures,

Les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire au 42 rue des Renardières – 44100 NANTES, salle St Clair, sur convocation faite par le conseil d'administration en date du 30 octobre 2015.

L'assemblée est présidée par Monsieur André YARDIN.

Le secrétaire de séance est Monsieur Henri HIMBERT

Il a été établi une feuille de présence des membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 97 membres sur 7060 sont présents.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,
- Bilan du mandat en cours,
- Présentation des candidats,
- Election des administrateurs,
- Election des délégués à l'assemblée générale de la Fédération départementale 44,
- Approbation des candidats au Conseil d'administration de la Fédération départementale 44,
- Désignation des vérificateurs aux comptes.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- l'attestation de parution de la convocation dans un journal d'annonce légale,
- la feuille de présence à laquelle sont annexés les pouvoirs des membres représentés
- le rapport du Président
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée

Le président rappelle que les mandats des administrateurs arrivent à expiration fin 2015. Il a été proposé à l'assemblée de nommer ou renouveler 15 administrateurs.

Le président donne lecture à l'assemblée de son rapport et offre la parole aux candidats pour leur présentation aux membres de l'association.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

Après exposé du Président sur le bilan du mandat en cours, l'assemblée générale donne quitus au Président et membres du Conseil d'administration pour leur gestion de l'association.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 96 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 1 voix s'étant abstenue.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire décide de renouveler pour une période de 5 ans à compter du 1^{er} janvier 2016, les mandats des administrateurs.

Se présentent en qualité d'administrateurs :

- Monsieur Ollivier AFFILE
- Monsieur Mathieu BECKER
- Monsieur Joël BENUREAU
- Monsieur Michel BILLAUD
- Monsieur Gérard CHEVALIER
- Monsieur Jacques GAUDIN
- Monsieur Alain GIRARD
- Monsieur Noël GRIFFON
- Monsieur Jacques HERMANT
- Monsieur Bernard LE CLAIRE
- Madame Christine LE CLAIRE
- Monsieur Roger LEROY
- Monsieur Bertrand ODEON
- Monsieur Florian PROUS VALETTE
- Monsieur Patrick REVERSEAU
- Monsieur Jean-Paul VANNERAUD
- Monsieur André YARDIN

Suite à leur présentation individuelle, l'Assemblée procède au vote à bulletins secrets et nomme en qualité d'administrateurs :

Candidats	Voix	Elu
Monsieur Ollivier AFFILE	97	Elu
Monsieur Mathieu BECKER	97	Elu
Monsieur Joël BENUREAU	96	Elu
Monsieur Michel BILLAUD	0	Non élu
Monsieur Gérard CHEVALIER	97	Elu
Monsieur Jacques GAUDIN	95	Elu
Monsieur Alain GIRARD	97	Elu
Monsieur Noël GRIFFON	97	Elu
Monsieur Jacques HERMANT	97	Elu
Monsieur Bernard LE CLAIRE	97	Elu

Madame Christine LE CLAIRE	95	Elu
Monsieur Roger LEROY	97	Elu
Monsieur Bertrand ODEON	97	Elu
Monsieur Florian PROUS VALETTE	97	Elu
Monsieur Patrick REVERSEAU	97	Elu
Monsieur Jean-Paul VANNERAUD	4	Non élu
Monsieur André YARDIN	96	Elu

INTERRUPTION DE SEANCE

Puis le Président demande que la séance soit suspendue pour permettre au nouveau Conseil de se réunir afin d'élire le nouveau bureau.

PUIS LA SEANCE EST REPRISE

Le Président présente à l'assemblée les nouveaux membres du bureau, à savoir :

- en qualité de Président : Monsieur Jacques GAUDIN
- en qualité de Vice-Président : Monsieur André YARDIN
- en qualité de Trésorier : Monsieur Bernard LE CLAIRE
- en qualité de Secrétaire : Monsieur Noël GRIFFON

Il est constaté à la reprise de la séance que 17 membres ont quitté la réunion pour des raisons personnelles et que le nombre de membres présents est désormais de 80.

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide, après appel à candidature dans la salle, de procéder à l'élection pour une période de 5 ans, de 8 délégués à l'Assemblée générale de la Fédération Départementale du 44, le Président du Conseil, étant élu d'office.

Se présentent en qualité de délégués :

- Monsieur Joël BENUREAU
- Monsieur Gérard CHEVALIER
- Monsieur Jacques GAUDIN
- Monsieur Noël GRIFFON
- Monsieur Jacques HERMANT
- Monsieur Henri HIMBERT
- Monsieur Bernard LE CLAIRE
- Monsieur Bertrand ODEON
- Monsieur André YARDIN

Il est demandé à l'assemblée de procéder à un vote à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité par les 80 membres présents :

L'Assemblée procède au vote et nomme en qualité de délégués à l'Assemblée générale de la Fédération Départementale du 44 :

Candidats	Voix	Elu
Monsieur Joël BENUREAU	80	Elu
Monsieur Gérard CHEVALIER	80	Elu
Monsieur Jacques GAUDIN	Elu d'office	Elu
Monsieur Noël GRIFFON	80	Elu
Monsieur Jacques HERMANT	80	Elu
Monsieur Henri HIMBERT	80	Elu
Monsieur Bernard LE CLAIRE	80	Elu
Monsieur Bertrand ODEON	80	Elu
Monsieur André YARDIN	80	Elu

QUATRIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale appelle aux candidatures dans la salle pour être candidat au Conseil d'administration de la Fédération départementale 44.

Se présentent :

- Monsieur Jacques GAUDIN
- Monsieur Jacques HERMANT
- Monsieur Henri HIMBERT
- Monsieur Bertrand ODEON
- Monsieur André YARDIN

Il est demandé à l'assemblée de procéder à un vote à main levée, ce qui est accepté à l'unanimité par les 80 membres présents :

L'assemblée générale procède ensuite au vote et approuve la candidature au Conseil d'administration de la Fédération départementale 44 de :

Candidats	Voix	Elu
Monsieur Jacques GAUDIN	80	Elu
Monsieur Jacques HERMANT	80	Elu
Monsieur Henri HIMBERT	80	Elu
Monsieur Bertrand ODEON	80	Elu
Monsieur André YARDIN	80	Elu

CINQUIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale ordinaire, après appel à candidature, procède à l'élection de deux vérificateurs aux comptes et nomme à cet effet :

- Monsieur Serge DETEE
- Monsieur Stéphane PETITEAU

Pour une durée de un an, soit pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2016.

Cette résolution est adoptée à la majorité des voix, 79 voix ayant voté pour, 0 voix ayant voté contre, 1 voix s'étant abstenue.

oOo

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance, Monsieur YARDIN, déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé procès-verbal qui a été signé par le président et le secrétaire.

Le Président A YARDIN



Le Secrétaire H HIMBERT

